

Le Travailleur de Lot-&-Garonne

supplément « communistes »

Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 97^e année - 1,20 €

Sommaire

- en bref** p 2 et 3
Écoles contre ENAP - Chasse au moustique tigre - Non à Monsanto - Barrage de Beaugregard - Nuit debout Agen - Avenir agricole du Val du Dropt
- à mon avis** p 3
- actu** p 4 à 6
EDF-GDF en danger! - Appel du PCF pour la mobilisation - fête de Feugarolles - Reprendre la main sur l'or bleu
- à propos de** p 6
- locales** p 7
Coteaux de Guyenne - Gaujac - Casteljaloux - Jusix
- culture** p 8
Le jardin d'Élie - projection film - Livre

Lot et Garonne 1936 Grèves - occupations d'usines manifestations



LE TRIOMPHE DU FRONT POPULAIRE

378 députés (72 Communistes, 116 Socialistes, 116 Radicaux, 44 U. S. et divers) contre 210 à la Droite et au Centre assurent au Front Populaire une majorité de 138 voix



AGEN DÉFILÉ DU 1ER MAI 1936

CONSTAT DE POLICE POUR FAIT D'OCCUPATION DE L'USINE DE BRIGUETTERIE FUMEL

REPUBLICQUE FRANÇAISE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION CENTRALE
SERVICE NATIONAL
Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de l'inspecteur de police judiciaire, Monsieur [nom], sur les faits relatés ci-dessus.

Comme en 1936

Engagés avec détermination

La diffusion de la vignette!

C'est Francis, à Meilhan, qui caracole en tête avec 79 vignettes diffusées. Il est talonné par les militants des coteaux de Guyenne avec Angelo, Régis et Marie Renée qui annoncent, aux dernières infos de ce mardi, 70. Les Landes de Gascogne affichent 58. Dans les autres secteurs, les militants sont munis de deux ou trois vignettes de soutien qu'ils diffusent alentour. Un pré-tirage aura lieu sur le terrain de la fête, samedi 4 juin à 11 h 00, avec un lot surprise !



Appel du PCF à la mobilisation



leur Sécu en danger!

EDF GDF

reprendre la main sur l'or bleu



Écoles contre ENAP

Le ministère de la justice voudrait construire une autre ENAP. La députée Lucette Lousteau et le sénateur Pierre Camani ont signé un communiqué en faveur de l'extension de l'ENAP agenaise, afin d'absorber le recrutement massif de 2500 agents, annoncé par le garde des Sceaux. « *L'extension de l'ENAP apparaît en effet comme le choix le plus cohérent, écrivent-ils, et le plus rationnel: les réserves foncières nécessaires à son extension existent déjà. Les accès au site ont été pensés et prévus pour une éventuelle extension et pour la création, promise en son temps, d'un quatrième village destiné à accueillir les stagiaires en formation. En outre, en vingt ans de présence, l'ENAP a su devenir un moteur économique local et un élément de l'identité lot-et-*

garonnaise et agenaise... ». Victor Hugo serait attristé de la réalité de notre département, plusieurs classes ont déjà fermé cette année, d'autres fermetures sont annoncées: « **Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons** ». ■

Chasse au moustique tigre

Chaque femelle de moustique tigre pond environ deux cents œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir, parce que le moustique tigre est capable de transmettre à l'homme différents virus, dont ceux de la dengue et du chikungunya. Dans le cadre de la prévention, l'Entente interdépartementale de dé-moustication Méditerranée (EID) a installé soixante et un pièges nichoirs dans trente communes représentant 55 % de la population lot-et-garonnaise. Mais pour limiter tout risque d'infection, dont aucun cas n'a, à ce jour, concerné un autochtone, les responsables en appellent à « **une vigilance citoyenne** », en conseillant à chacun d'adopter des gestes simples: « *Soyons secs avec les moustiques.* » Pour éliminer les larves, il faut traquer les endroits où l'eau peut

stagner: petits détritiques, encombrants, pneus usagés, déchets verts, changer l'eau des plantes, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drains, couvrir les réservoirs d'eau... Ces gestes simples réduisent de 80 % le risque de présence du moustique à proximité du domicile, et donc de piqure. ■

Non à Monsanto

À l'initiative d'Ode Lacroix et de Christophe Carretero, deux Agenais têtes de pont d'un collectif citoyen, deux cents personnes ont dit non à Monsanto et plus globalement à l'utilisation de la chimie et des expérimentations dans l'agriculture. Parti du Gravier, le cortège a traversé Agen tracteur en tête. Présents sur place, des écologistes, des militants impliqués dans la protection de l'environnement et des syndicalistes paysans. Ainsi, Christian Cruzet, de la Confédération paysanne, avait fixé les termes du débat en amont de ce rassemblement. « *La technologie OGM est au service*

Barrage de Beauregard

L'association pour la réhabilitation du barrage de Beauregard a tenu son assemblée générale à Boé-village. En introduction, le président, Michel Pierre, a tenu à informer l'assemblée que le tribunal administratif de Bordeaux examinait le recours contre l'arrêté préfectoral décidant l'arasement du barrage de Beauregard; recours déposé par l'association qui souhaite la réhabilitation de l'ouvrage. Depuis 2006, l'association soutient l'idée d'une construction d'une centrale hydroélectrique capable d'alimenter 5000 foyers. Le président explique que ce projet a reçu le soutien de l'ensemble des maires de l'agglomération et qu'un coût a été chiffré: « *Le projet d'arasement coûterait 1,2 million d'euros aux contribuables alors que le projet d'une centrale coûterait 12 millions d'euros, apportés entièrement par une entreprise privée; pas de dépense, donc pour les collectivités et les contribuables* ». Les élus présents ont apporté leur soutien à l'association car la question de l'approvisionnement en eau de l'agglomération est aussi en question et pour un prix qu'ils souhaiteraient le moins élevé pour les contribuables. Après les nombreux débats de la COP21, il faudrait désormais passer à la pratique! ■

d'une industrialisation de l'agriculture qui débouche sur la domination, l'élimination des paysans et sur la malbouffe. » La Confédération paysanne rappelle: « *le rôle emblématique que joue la multinationale Monsanto dans le développement des OGM et qui ne doit pas faire oublier la responsabilité d'autres groupes internationaux dans une dérive agricole et alimentaire. La Confédération paysanne condamne des stratégies d'entreprises mon-*

dialisées dont les intérêts sont à l'opposé de l'intérêt général. La question OGM ne peut être isolée dans le débat sur le choix de type société auquel nous aspirons. » Vers 16 heures, le rassemblement a rejoint son point de départ.

Dans la manifestation, on notait la présence de quinze à vingt Zadistes présents à St-Colombe-en-Bruilhois, soucieux de manifester leur soutien à la cause du collectif citoyen. ■

Noisettes Avenir agricole du Val du Dropt

Comme il l'avait annoncé, le comité s'est réuni le 11 mai dernier. Le compte rendu transmis au journal par Marie Renée Gérard et Christine Pospichék-Prigent montre que les recherches internet sur les investisseurs en terres agricoles avancent, qu'un responsable de la Confédération paysanne est présent au comité et donne son point de vue.

Au sujet de la coopérative Unicoque, celle-ci représente 98 % de la production française de noisettes. Cela représente 300 producteurs, 5000 hectares de vergers, 12000 tonnes de potentiel.

On décompte cinq activités: recherche et développement, bureau d'études de la Loi sur l'eau, stabilisation des noisettes, industrialisation et commercialisation, circuits courts et boutique.

Le projet territorial est durable sur les vingt prochaines années. Le verger de noisettes doit se situer autour de 40 % du CA des exploitants. La coop souhaite que ses adhérents restent en

culture diversifiée et multimodale.

La coop aide les exploitants actuels à augmenter leur surface de verger (objectif 30 ha par exploitant contre 20 ha aujourd'hui en moyenne) pour un doublement de surface globale à l'horizon 2030.

Les plants sont réalisés par trois pépiniéristes dont un à Baleysagues. La coop ne fait pas de négoce, 95 % du chiffre d'affaires revient au lieu de production. L'investissement d'Unicoque est local (70 % producteurs, 15 % salaires, 10 % fournisseurs locaux et moins de 5 % au niveau européen). La culture nécessite deux traitements annuels pour lutter contre le charançon qui, autrement, détruirait 80 % de la récolte. L'irrigation est à 95 % en goutte à goutte enterrée.

La coop accompagne les exploitants, y compris les jeunes agriculteurs, grâce notamment à des accords bancaires adaptés à la mise en route d'un nouveau verger dont la production n'interviendra qu'au bout de cinq ans. Il est possible de réunir deux ou trois producteurs lors de la création d'un nouveau verger. Le prochain comité aura lieu mardi 31 mai à 20h00 à Saint-Pierre sur Dropt. ■

Nuit debout-Agen

À chaque rassemblement, la place Wilson est rebaptisée **place de la révolution**. Elle concentre plusieurs dizaines de Lot-et-Garonnais. Ce sont des militants, des syndicalistes, des habitants de la ZAD, Monsieur et Madame tout le monde. Le principe de démocratie est très présent

sur place, des avis diffèrent certaines fois. C'est pour cela que la gestuelle souvent utilisée en AG étudiantes est importante: pas d'applaudissement, ni de sifflet ou autres effet de foule. Pour les plus timides, des crieurs peuvent parler pour eux. En espérant que les Agenais s'emparent, plus nombreux, de cet outil démocratique qui manque au peuple. ■

Des chiffres révoltants sur la pauvreté en France (3/4)

450000 personnes contraintes de retourner vivre chez leurs parents

En 2013, près de 450000 personnes ont été forcées de retrouver le foyer parental à cause d'une situation précaire (perte de travail, dettes, problèmes de santé ou de logement). Entre 2002 et 2013, le nombre des plus de 25 ans dans cette situation (étudiants non compris) a augmenté de 20 %: il est passé de 282000 à 338000 en onze ans. Plus impressionnant encore: 66 % de personnes âgées de plus de 60 ans, faute de moyens, se sont mises en colocation (elles sont passées de 50000 à 83000).

14600 personnes sans domicile fixe

C'est le chiffre recensé en 2006 par l'Insee, quand on en recensait 9000 en 1999. L'Insee n'a pas encore réactualisé cette donnée, mais elle est déjà très éloquente. Les sans-abri n'ont aucun toit pour se protéger du froid, et se voient contraints de dormir à l'extérieur, ou dans un lieu non prévu pour l'habitation (métro, gare, cave, cage d'escalier, chantier, parking, centre commercial...).

La durée de vie des SDF est de 49 ans

Manque d'hygiène et de sommeil, errance prolongée, violence... La moyenne d'âge au décès des personnes sans domicile est d'environ 49 ans, quand celle de la population française est de 77 ans. Les principales causes du décès identifiées: les morts violentes (20 %), notamment par intoxication accidentelle (2,9 fois plus de décès que chez le reste de la population), les noyades accidentelles et les homicides (2,9 fois plus fréquentes que chez le reste de la population), et surtout, l'exposition à un froid naturel excessif (35 fois plus de morts que chez l'ensemble des Français). 18 % des décès sont dus à des tumeurs, 11 % à des maladies cardiovasculaires, et 7 % à des maladies liées à l'appareil digestif. Le collectif « Les Morts de la Rue » a recensé 498 décès de sans-abri en 2014, chiffre certainement inférieur à la réalité. ■

Le Travailleur de Lot-et-Garonne
fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France
directrice de la publication: **Jacqueline Debord** - rédaction: **Michel Ceruti, Lysiane Chantre, Edmond Coëdelo, Roger Déjean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Vincent Santoro, Claude Vaccari**
édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**
18, rue Jules Ferry 47 006 Agen
Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01
letravailleur@orange.fr
CCP 1309 19X Bordeaux 2^e trimestre 2016 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0620 C 86962

à mon
avis

Engagés avec détermination

Le congrès départemental du PCF, à Clairac, s'est engagé avec détermination à donner la force maximale aux luttes et au mouvement social en cours, pour le retrait de la loi El Khomri. Ce mouvement s'invite dans le débat politique pour préserver et moderniser le modèle social et de solidarité français, issu de la Libération; ceci, alors que le grand patronat, le gouvernement escomptaient profiter de l'éclatement de la gauche et d'une action sociale atone pour porter un coup, comme jamais, contre le monde du travail. C'est le peuple de France, « Messieurs »! Avec un syndicalisme qui exige des transformations et un Parti communiste français, même affaibli, porteur de cet héritage. La bonne nouvelle, comme dans une autre période historique, en 1934, par la voix du secrétaire général de l'époque, Maurice Thorez, face à la montée de l'extrême droite en France et en Europe, le PCF appelle aujourd'hui à faire du Front de gauche, un front populaire et citoyen capable d'élaborer une plateforme commune de gauche et une candidature commune où le PCF a un rôle décisif à jouer à la présidentielle et au-delà... Cette proposition est soumise au débat pour ouvrir un nouvel espoir à gauche. Notre congrès de qualité a procédé au rassemblement de tous les communistes en élisant Frédéric Rauch, secrétaire départemental à l'unanimité moins trois abstentions. Je m'en félicite! Ce sont les meilleures conditions pour un nouveau départ et pour dynamiser l'activité au service d'une perspective de gauche et de changement. Aussi, j'invite tous les communistes et leurs amis à se rassembler autour du plus grand événement politique lot-et-garonnais: la fête de Feugarolles. ■

Michel Ceruti

EDF-GDF en danger!

Les responsables CGT d'EDF GDF ont tenu à alerter l'opinion publique sur leur situation.

Dans le droit fil des politiques menées dans le secteur industriel et énergétique en particulier, le modèle social attaché au modèle industriel, d'après-guerre, doit disparaître. Depuis plusieurs mois, l'entreprise EDF est menacée par les injonctions de Bruxelles et du gouvernement Français... Pour la CGT, le modèle industriel et le modèle social ont démontré, depuis soixante-dix ans, que les deux peuvent associer performance technologique et statut de haut niveau pour l'ensemble des salariés. Comme pour les activités so-

ciales qui sont aujourd'hui en grand danger, leur caisse d'assurance maladie (CAMIEG) se retrouve face à un gouvernement qui veut détruire ce qui a été construit dans la douleur et à la force des revendications des assurés. L'Inspection générale des affaires sociales est missionnée pour établir un contrôle de leur caisse, avec trois objectifs :

- remettre en cause les moyens alloués à la CAMIEG;
- supprimer la politique de santé ambitieuse;
- supprimer les antennes de proximité.



À l'initiative de la CCAS EDF régionale, salle Marcel Paul à Marmande, riche rencontre/débat de travail avec médecin gériatre, universitaire, élus, assistants sociaux... sur l'isolement ou la solitude des personnes âgées.

Pour les militants, c'est un non-sens de détruire ce qui marche, ce qui est rentable industriellement et socialement. Les marchés de l'électricité comme celui du gaz, ne sont pas des marchandises comme les autres...

Plus de deux milliards d'euros consacrés chaque année aux dividendes des actionnaires, depuis près de quinze ans correspondent à peu près, au besoin d'autofinancement pour le grand carénage des centrales Nucléaires, non provisionné.

Les activités sociales avec les CMCAS et la CCAS comme la CAMIEG, sont, dans ce contexte, des organismes qui or-

ganisent la solidarité et la cohésion sociale, par l'engagement des représentants du personnel et des militants syndicaux et de tous les bénévoles au quotidien. Ce modèle exemplaire dans sa conception progressiste de l'organisation d'une grande entreprise qui alliait statut social et projet industriel partagé, est un contre-exemple des politiques qui ambitionnent « économie de marché et libéralisme mondialisé ». C'est pour ces raisons qu'il faut le supprimer!

Les responsables syndicaux n'entendent pas laisser faire. À juste titre, ils appellent à la mobilisation de tous les salariés. ■

Retrait du projet de loi El Khomri Appel du PCF pour la mobilisation

La mobilisation contre la loi El Khomri s'amplifie : blocage des raffineries, grève à la SNCF, à La Poste, à la RATP, chez les routiers, des actions locales, dans des universités, dans des entreprises...

Plusieurs manifestations et actions se préparent dans les jours et semaines qui viennent. Le parti communiste soutient toutes les initiatives, toutes les grèves de branches,

de secteurs, locales qui voient le jour. Ce mouvement s'amplifie parce que le cœur du projet de loi El Khomri, avec notamment l'inversion de la hiérarchie des

À Villeneuve, reprendre la main sur l'or bleu! (1/2)

La distribution de l'eau n'a jamais été un service public national. Elle a été assurée et gérée, jusque dans les années 1950, presque partout dans notre pays, par des régies communales. Et puis, ce service public local a été confisqué par trois entreprises privées, Véolia pour 39 %, GDF Suez pour 19 % et la Saur pour 11 % sur notre territoire.

Véolia, en particulier, entreprise privée multinationale, est présente dans soixante-dix-sept pays. Dans le monde, 80 % de l'approvisionnement en eau se fait en régie par le secteur public.

Aux USA 80 %, en Suisse 100 %... L'eau est une manne pour les délégataires et leurs actionnaires. En Europe et en France, nombreuses sont les métropoles, les villes et les communes qui

veulent instaurer un service public de l'eau et donc une gestion publique. De plus en plus de collectivités, sous la pression des citoyens, dénoncent les délégations à des entreprises

privées, l'opacité de leur gestion, les insuffisances d'entretien des réseaux, la maximisation des profits des actionnaires: Paris, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Anglet, le département des Landes...

Ces partenariats public/privé (PPP) ont pour conséquence de faire payer toujours plus les usagers pour engraisser les actionnaires.

Les Villeneuvois refusent le coût exorbitant de l'eau : 5,68 € le m³ pour 3,85 € en moyenne nationale. De nombreux Villeneuvois ont assisté à une conférence sur l'eau dans la commune, org-



normes, est confirmé par le gouvernement, la droite et le patronat, malgré l'opposition archi-majoritaire à ce texte dans le pays.

Sans chercher le moindre début de discussion, le gouvernement vient de s'illustrer dans une opération de police brutale contre les salariés en lutte, devant le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer. Cette attitude en dit long sur les dérives de ce pouvoir qui ne supporte pas la contradiction populaire et refuse d'entendre raison. Le PCF condamne ce choix politique qui n'a rien à envier à celui de la majorité précédente face au mouvement contre la loi sur les retraites de 2010.

En agissant de la sorte, le gouvernement de François Hollande et Manuel Valls achève de se disqualifier. Le peuple de gauche doit en tirer les leçons. Refusant de céder

à l'intimidation, il faut d'urgence que les hommes et les femmes qui se reconnaissent dans les combats de la gauche se rassemblent pour tracer une autre perspective.

Après le passage en force en première lecture à l'Assemblée nationale, le texte va passer au Sénat le 13 juin. L'ambition de la majorité de droite est de durcir encore le projet de loi en renforçant son caractère libéral, antisocial, pour essayer de le faire adopter en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Pour contrer ce scénario, les mobilisations et les grèves doivent s'élargir encore pour le retrait du texte, et pour censurer le gouvernement s'il tente encore une fois de passer en force. Face au bras de fer qui est engagé, nous soutenons la

manifestation nationale du mardi 14 juin à Paris

Réussir le 14 juin, c'est donner du poids aux exigences et aux revendications populaires et de la voix aux parlementaires communistes et du Front de gauche à l'Assemblée nationale, ainsi qu'au Sénat, qui ne lâchent rien

pour obtenir le retrait du projet de loi. D'ici là, participons nombreux à la votation proposée par les organisations de jeunesse ainsi qu'aux différentes manifestations, rassemblements comme le 26 mai, et 6 juin. ■



fête de Feugarolles

La fête de Feugarolles va se tenir dans un contexte particulier: la mobilisation contre la loi El Khomri prend une ampleur dont on ne pouvait estimer l'importance, il y a quelque temps encore. Fidèle à ses engagements puisqu'elle célèbre son 90^e anniversaire, elle fêtera le Front populaire.

Quatre-vingts ans après 1936, ne peut-on pas y voir le clin

d'œil de l'histoire face à la période (suite page 6)

anisée par la Maison citoyenne.

Un contrat de délégation de service public vieux de plus de soixante ans! Le record national est presque battu. Ce contrat date du début 1957 et doit se terminer le 31 décembre 2017. Or, un arrêt du Conseil d'État du 8 avril 2016 limite à vingt ans la durée maximale des contrats eau.

Le contrat avec Véolia aurait déjà dû prendre fin ou être renégocié avec mise en concurrence des délégataires potentiels.

Un problème juridique d'importance à régler dès main-

tenant! La distribution de l'eau à Villeneuve est gérée par deux sociétés, Véolia pour le centre-ville, la Saur pour la partie rurale. On a donc des modes de gestion différents avec des tarifs différents sur un même territoire. Une situation tout à fait illégale qui doit être portée en justice.

Une autre situation illégale depuis la loi du 30 décembre 2006!

Les tarifs doivent être progressifs. Plus on consomme, plus on paie. L'équilibre doit s'établir entre tarif modique pour petits consommateurs (15 m³ par an), tarif réel pour

consommateurs moyens et tarif supérieur pour gros consommateurs. Aujourd'hui encore, le tarif de la consommation domestique est trois fois plus élevé que celui de la

consommation des professionnels, des entreprises.

La loi doit être respectée, les tarifs dégressifs interdits. ■

(suite et fin la semaine prochaine)



(suite de la page 5)

actuelle? La conférence/débat qui se tiendra **samedi 11 juin à 16h00** représente un événement dans l'événement!

Les raisons du succès d'un Front populaire, l'appel de Maurice Thorez, secrétaire général du PCF de l'époque, malgré l'opposition de 1934, a permis un rassemblement pour une union populaire majoritaire dans l'action. Mesure-t-on suffisamment, encore aujourd'hui, l'importance de cet épisode historique?

En quoi, la proposition d'un front populaire et citoyen peut-elle être opérationnelle aujourd'hui?

Cette conférence/débat sera conduite par Serge Wolikow, licencié en philosophie, agrégé d'histoire et enseigne l'histoire contemporaine. À la fin des années 1970, il mène des recherches sur l'histoire politique du mouvement ouvrier, en se focalisant sur l'histoire de la pensée économique et sur

l'histoire des organisations politiques (socialistes et communistes) et syndicales dans la période de l'entre-deux-guerres. Il a également participé à des projets de recherche sur l'histoire de la Résistance. Parallèlement à la conférence-débat, chacun pourra visiter l'exposition lot-et-garonnaise sur « **le Front populaire hier, aujourd'hui et demain** », ainsi que l'exposition qui retracera les grands moments de la fête depuis 1926.

Une deuxième grande rencontre-débat se tiendra dimanche 12 juin à 10h45 en présence de Patrice Bessac, dirigeant national du PCF, maire de Montreuil et Frédéric Rauch, nouveau secrétaire départemental du PCF. Cette rencontre aura pour thème: « **des mouvements sociaux actuels pour le retrait de la loi travail, jusqu'à l'alternative de gauche pour 2017: l'offre politique du PCF pour déjouer le piège** ».

Invitation est faite à tous les progressistes, les acteurs des mouvements sociaux, les

citoyens qui ont voté Hollande en 2012, les jeunes... Donnons de la force aux luttes, participons à l'élaboration citoyenne d'une plate-forme de gauche pour aller vers une candidature commune aux présiden-

tielles. Dans ce sens, le PCF fait une offre politique... À 12h00, une invitation est lancée à tous pour un apéritif avec le nouveau secrétaire départemental du PCF, élu au congrès, samedi 21 mai, à Clairac. ■



Histoire de cogiter un peu...

La classe ouvrière aux XIX^e et XX^e siècles (3/6)

Ayant pris le pouvoir par un coup d'État sonnait le glas de la II^e République, Napoléon III, réprime durement tous ceux qui s'opposent à lui. Il interdit les grèves et les réunions publiques, dissout les sociétés ouvrières.

Pourtant, la classe ouvrière ne tarde pas à se réorganiser clandestinement. Des grèves, manifestations, soulèvements ont lieu dans diverses régions jusqu'à l'insurrection parisienne et la proclamation de la Commune, en 1871.

Au cours du XIX^e siècle, à partir des années 1830, des grèves et révoltes ouvrières se sont également multipliées aux États-Unis et en Angleterre, réprimées avec autant de brutalité qu'en France.

Quelques exemples, dans notre pays

En 1855: révolte des ardoisiers de Trélazé contre leurs conditions de travail et le coût de la vie insupportable.

En 1859 et 1860: nombreuses arrestations de militants et responsables ouvriers.

En 1862: 2400 ouvriers et ouvrières typographes de l'imprimerie Dupont, à Paris, font grève contre la diminution des salaires et pour le droit de constituer une chambre syndicale.

Juin 1864: grève des porcelainiers de Limoges.

16 mars 1867: grèves et émeutes à Roubaix, dans les filatures, contre le nouveau Code du travail que le patronat veut leur imposer.

16 juillet 1869: Grève des mineurs de la Loire, pour de meilleurs salaires et condition de travail.

29 juillet 1869: Les ouvrières de la soie, à Lyon, font grève parce qu'elles gagnent moitié moins que les hommes pour un même travail.

15 avril 1870: Grève de trois semaines aux Ets Schneider, au Creusot, avec la participation de nombreuses femmes.

Mai 1870: Manifestation de femmes, à Paris, pour réclamer du pain. Louise Michel qui en avait pris la tête, fut condamnée à trois mois de prison avec sursis. L'armée a tiré sur certaines de ces manifestations faisant de nombreux morts et blessés. Et beaucoup d'ouvriers ont été emprisonnés.

1864: droit de grève et de coalition

Confronté à des luttes sociales allant crescendo, Napoléon III modifie les lois concernant la grève et les associations de travailleurs, mais avec des restrictions. Le délit d'« **entrave à la liberté du travail** » est maintenu. Un événement important allait favoriser la création de syndicats. C'est la constitution, en 1864, de l'Association internationale des travailleurs. De nombreux ouvriers français y participent. Karl Marx (auteur, avec Engels, du Manifeste du parti communiste) assiste à ce rassemblement et prend part à la rédaction de la déclaration inaugurale qui proclame que « **l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes** ». C'est à cette époque-là que « *les Misérables* » de Victor Hugo (exilé à Guernesey) s'arrachait à Paris et ailleurs. Et c'est Émile Zola qui, en 1885, dans *Germinal*, décrira de façon magistrale la condition ouvrière au XIX^e siècle. ■

Edmond Coëdelo

Coteau* de Guyenne

La vignette de Feugarolles

Les militants ont vendu plus de 65 vignettes pour la fête de Feugarolles. Notre camarade et ami de Taillecevat, Claude Fostier (33) en a placé 10 (il en vend une vingtaine chaque année et la femme d'un camarade décédé en place 5). ■

Le bureau de section

Gaujac

Non à la gravière!

L'association s'est réunie lundi dernier sous la présidence de Bernard Poulmarc'h et de Patrick Ricard.

La décision a été prise de demander publiquement que l'on se prononce dans le pré-projet avant qu'il ne soit déposé officiellement et, bien sûr, de faire grandir le mouvement d'opposition à ce projet pharaonique de 135 ha, durant vingt-six ans, sur les meilleures terres de la vallée de la Garonne! ■



Casteljaloux*

Rendez-vous le 27 mai à 18h00

Henri Celles, bientôt quatre-vingt-dix ans, est l'un des tout derniers

anciens résistants de Casteljaloux. En fait, Henri s'était engagé à tout juste dix-huit ans, jeune ouvrier, auprès de son père lui-même résistant de la première heure, avec Lucien Naulet, ouvrier de l'usine Temboury, et avec son autre camarade de combat: Henri Laborde de la fonderie Gilbert, dans laquelle il deviendra cadre par la suite.

À tous les trois, ils formaient avec le capitaine... André Teulet, le collectif de direction du secteur.

Henri Celles était devenu le chauffeur du camion et autres voitures des résistants dans les bois du côté de Houeillès, Arx (40) et Rimbez.

Arx, c'est un des villages où les combats contre les Allemands firent rage en fin 1943 et 1944 jusqu'au mois d'août. Puis, Henri accompagnera toute la résistance du département, jusqu'à la libération d'Agen au matin du 19 août 1944...

NB: Après une heure d'entretien avec Henri, j'ai de quoi remplir plusieurs pages de notre « Travailleur ». Et pas de pacotilles. ■

JCF



Jusix*

Plaques en mémoire

Le 24 avril, lors de la journée nationale de la déportation, s'est déroulé le dévoilement d'une plaque à la mémoire d'Anne-Marie Richon et Georges Loubières, deux résistants de Jusix, morts en déportation. Anne-Marie Richon est née le 12 octobre 1898 à Jusix; ses parents sont agriculteurs. Le 31 janvier 1920, à Bourdelle, elle épouse Roland Richon, né à Tonneins, le 15 août 1889.

En 1942, Roland est commandant dans le FTP. Anne-Marie et son mari collectent du ravitaillement, pour les internés du camp de Mérignac, près de Bordeaux. Ils distribuent des

tracts et hébergent des maquisards. Le 29 août 1942, elle et son mari sont arrêtés chez eux... Lui, sera fusillé au mont Valérien, le 2 octobre 1943. Anne-Marie est emprisonnée au fort du Hâ à Bordeaux, puis déportée à Auschwitz en janvier 1943... Dans des conditions sanitaires et de travail épouvantables, elle meurt à Birkenau peu avant le 21 mars 1943 (selon les témoignages des rescapés).

Georges Loubières est né le 17 janvier 1906, à Jusix. Il se marie le 5 juin 1928 avec Jeanne Belloc, à La Réole. Il est cultivateur... Il est arrêté le 24 mai 1944 après dénonciation pour participation à des parachutages. Il fut emprisonné au fort du Hâ à Bordeaux jusqu'au 29 juin 1944, puis, il est déporté à Dachau le 7 juillet 1944. Il est probablement décédé le 6 décembre 1944. Il convient de ne pas oublier l'horreur des camps de concentration et de déportation... Pour que plus jamais de telles atrocités ne soient commises, pour que plus jamais un sort aussi affreux ne s'abatte sur nous, il convient de ne pas oublier et de faire preuve des mêmes vertus.

Une foule nombreuse, a participé à cette cérémonie dont, Madame la députée, Monsieur le président du conseil départemental, les maires des communes voisines, les membres des familles des déportés et dix-huit porte-drapeaux. ■





Anniversaire du Front populaire mai-juin 1936
 projection du film « la belle équipe »
vendredi 3 juin
 20h30 - au Montreurs d'images
 Agen 12, rue Jules Ferry ■



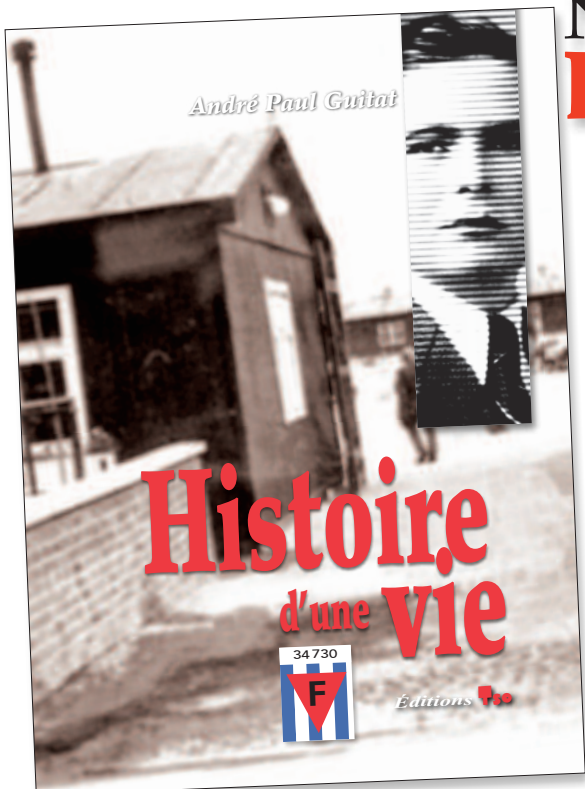
Hortensia, on bouture! Ça peut sembler tôt et pourtant on a tout intérêt à multiplier l'hortensia à grosses inflorescences en boule, dès le mois de juin. Les tiges sont encore bien vertes et la reprise est plus facile. On prélève les extrémités de rameau sans fleur sur 20 cm. On ôte toutes les feuilles, sauf la paire supérieure et l'on raccourcit la base de la tige pour qu'elle fasse 12 cm. On repique dans un pot rempli d'un mélange de terre tamisée, terreau et sable. Arrosez un jour sur deux. Le pot est dehors et à l'ombre tout l'été.

Lupin, on rabat et on peut semer! Dans la plupart des régions, à partir de la mi-juin, la floraison des lupins est passée. On voit apparaître en lieu et place de la hampe florale ce bouquet de gousses grises à l'aspect de velours qui contiennent les graines. On gagne à rabattre ces tiges au-dessus du premier bouquet de feuilles, d'abord pour ménager la plante, ensuite pour favoriser l'émergence de nouvelles tiges florales en fin d'été (le lupin remonte souvent un peu en septembre) et, enfin, pour éviter d'attirer les colonies de pucerons noirs. Mais attention, c'est aussi le bon moment pour semer directement en place. En effet, le lupin est une vivace éphémère, c'est-à-dire qu'elle vit entre trois et quatre ans, pas davantage. Les amateurs penseront donc à renouveler les souches avec des semis. Les graines étant assez dures, il est plus prudent de les « réveiller » (on comprendra de les ramollir) en les trempant dans une eau claire et chambrée durant une journée avant de semer.

Évitez les sols calcaires et les terres lourdes. Un sol moyen et drainant et du soleil suffisent aux lupins.

Tulipe, muscaris... Laissez-les se régénérer!

Il faut vraiment attendre que les feuilles des tulipes et autres bulbes de printemps soient totalement jaunies pour les rabattre. C'est indispensable à la bonne régénération du bulbe, donc à sa capacité de refleurir l'année suivante. Du coup, pour laisser le cycle végétatif se poursuivre jusqu'à son terme, il faut souvent attendre juin pour passer la tondeuse, là où des muscaris ou tulipes ont été plantés. ■



Nérac Exposition de l'ANACR

Dans la médiathèque, une exposition sur « la Résistance française pendant la seconde guerre mondiale ». Cette exposition présente les principales phases de cette période, dont le contexte européen avec le fascisme, le Front populaire, la guerre, la défaite, le régime de Vichy, la France libre, la presse clandestine, les figures de la Résistance, la répression, la déportation, le débarquement, la libération...

À cette occasion, André Paul Guitat, ancien déporté à Buchenwald, a dédié son ouvrage: « *Histoire d'une vie* », relatant son exode et sa déportation pendant son enfance. Souvent, il témoigne avec Jacques Chantre, ancien déporté de Dachau, dans les classes de CM2 de l'école Jean-Rostand et St-Christophe. ■

